

Le *journal*

DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

*Une démarche pour une vie plus
solidaire et épanouie*



Numéro #121
Octobre 2023

SOMMAIRE

06



VITE LU

Accompagnement dans vos démarches

13



URBANISME

Révision du Plan local d'urbanisme

06 à 12



14



TRAVAUX

Quelles autorisations demander ?

16



AMÉNAGEMENTS

NOTRE DOSSIER

L'analyse des besoins sociaux de la commune

17



VIE LOCALE & ASSO

Des transformateurs ont été décorés

18



ENFANCE & JEUNES

Tout le monde a eu plaisir à se retrouver

19



MÉDIATHÈQUE

L'agenda des animations

20



CALENDRIER DES FÊTES

Le journal

Journal d'information municipal
édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, consultable sur le site de la commune
www.stdenislesbourg.fr



Directrice de la publication: Lydie Chaudet

Mise en page: Made in Com by Hervé Goyard
(Bourg-en-Bresse)

Impression: Imprimerie Comimpress – Tirage: 3000 ex.

Crédits photographiques: mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, associations, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik, Unitag

IMPRIM'VERT®

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé certifié 100% PEFC. Papier issu de forêts gérées durablement



ÉDITORIAL

“

Faire de la politique, c'est au sens étymologique du terme « gérer la cité et les citoyens ».

Notre engagement demande sans cesse de veiller au quotidien au bon fonctionnement de notre commune et de ses services, mais aussi d'anticiper ceux de demain. La tâche est ardue et ne s'improvise pas. Elle demande avant tout d'être à votre écoute pour mieux comprendre vos attentes. Elle nécessite aussi de disposer des éléments de compréhension sur l'évolution de notre commune et des enjeux sociétaux, environnementaux, économiques et réglementaires auxquels elle est confrontée. Depuis le début du mandat, ils ont été nombreux à se rappeler avec force à nous : le covid et les changements qu'il a engendrés dans nos modes de vie, la conjoncture économique inédite marquée par la reprise de l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, les évolutions démographiques corroborées par l'INSEE ou encore les impacts climatiques irréversibles sont autant d'éléments qui s'imposent à nous et qui nous demandent d'adapter notre action publique.

C'est à ce titre que nous avons entrepris l'actualisation de notre analyse des besoins sociaux (ABS). Cette démarche obligatoire a permis au CCAS de dresser un portrait de notre territoire sur la base des données fournies par nos principaux partenaires sociaux. Il permettra l'élaboration d'un plan d'actions concrètes visant à répondre

au plus grand nombre des besoins collectifs. Vous retrouverez dans ce numéro un dossier présentant les principaux éléments de diagnostic ainsi que les premières pistes d'actions d'ores et déjà envisagées.

Depuis le printemps, nous avons également entrepris la révision de notre plan local d'urbanisme (PLU). Elle constitue avant tout une réponse concrète à vos besoins d'habitat, de mobilité, d'emplois ou encore de commerces. Menée conjointement avec les communes de Bourg-en-Bresse, Viriat et Péronnas, cette démarche consécutive à la loi climat énergie nous demandera de réinterroger en profondeur, d'ici à la fin du mandat, notre stratégie d'aménagement. Elle nous demandera assurément de tendre vers plus de sobriété en foncier, en énergie et en eau. Comment accueillir plus d'habitants sur le pôle urbain pour éviter l'étalement urbain en milieu rural ? Comment maîtriser le rythme d'urbanisation pour préserver notre environnement et notre agriculture ? Comment construire des logements plus durables, mais toujours désirables et abordables ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions qui se poseront à nous et qui feront sans nul doute écho aux réflexions de l'ABS.

Documents techniques, le PLU et l'ABS ne restent pas moins une déclinaison de notre action au service de tous. Nous adapter aux changements d'aujourd'hui pour anticiper les défis de demain, tel est notre engagement « politique ».



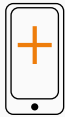
GUILLAUME FAUVET,
MAIRE

VITE LU

► RÉSERVATION

Location de salles

Les salles municipales disponibles à la location sont la salle du Foyer, la salle de la Fabrique et celle de la Chaufferie. La salle des fêtes étant en cours de réhabilitation, elle est indisponible de juin 2023 au premier trimestre 2025. Pour toutes les salles, les informations pour leur location sont disponibles en mairie (renseignements, réservation, conditions de réservation, tarifs...). Infos sur www.stdenislesbourg.fr, rubrique : vos démarches/location de salles et de matériel/location de salles. Le planning de réservation est accessible en ligne.



CONDITIONS / TARIFS
04 74 24 24 64
mairie@stdenislesbourg.fr

► À NOTER

Vœux de la municipalité


La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra le 11 janvier 2024, 19 h à l'Astroboules.

► CONTACT MAIRIE

Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg
Place de la mairie
01000 Saint-Denis-lès-Bourg
04 74 24 24 64 – mairie@stdenislesbourg.fr
www.stdenislesbourg.fr

 Suivez-nous sur :
Commune-de-Saint-Denis-lès-Bourg

 Retrouvez-nous sur :
www.saintdenislesbourg.fr

 Rejoignez-nous sur :
CityAll

► AVIS POPULATION



Nouveaux arrivants & déménagement au sein de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie. Il leur sera remis des informations concernant la commune, ainsi que les dates des rencontres destinées aux nouveaux arrivants. D'autre part, les personnes déménageant au sein même de la commune sont invitées à signaler leur changement d'adresse en mairie, aux fins de mise à jour de leurs informations administratives.

Rencontres de quartier

Renseignez-vous, la prochaine aura lieu peut-être près de chez-vous!



► ACCÈS AU DROIT

Accompagnement dans vos démarches

Pour vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne, qu'elles soient administratives ou juridiques, Pôle Pyramide met gratuitement à votre disposition différents services et/ou permanences :



• Écrivain public

- Les lundis de 14 h à 16 h (sans rendez-vous)
- Aide dans la compréhension de courriers, la rédaction de documents ou les dossiers administratifs

• Coup de pouce informatique

- Les mardis de 9 h à 12 h (sans rendez-vous) : aide dans les démarches administratives via internet
- Les samedis de 9 h 30 à 12 h (sans rendez-vous – pendant le café habitants) : assistance technique

• Point info emploi

- Les mardis de 9 h à 12 h (sans rendez-vous)
- Accompagnement à la recherche d'emploi (rédaction CV, lettre de motivation, simulation entretien...)

• Mission locale jeunes (16-25 ans)

- Les mardis de 9 h à 12 h (sans rendez-vous)
- Informations, orientations, démarches sociales et professionnelles

• Assistants sociaux (Centre départemental de la solidarité)

- Les mardis de 9 h à 12 h et les jeudis de 14 h à 17 h (uniquement sur rendez-vous)

- Numéro unique pour prise de rendez-vous : **30 01**
- Démarches d'ordre social
- **Assistance sociale CAF de l'Ain**
 - Tous les deuxièmes lundis du mois, de 14 h à 17 h (uniquement sur rendez-vous)
 - Premier contact : accueil du centre social
 - Aide dans vos demandes, vos démarches et vos droits concernant la famille

Ces services sont ouverts à tous (séniors, jeunes, personnes seules, familles, situation de handicap, victimes...), habitants de Saint-Denis-lès-Bourg ou non. Quelle que soit votre situation, il est préférable d'anticiper vos démarches plutôt que d'agir dans l'urgence. N'hésitez pas à contacter Pôle Pyramide qui pourra vous accompagner et vous orienter vers le bon interlocuteur. Pôle Pyramide travaille en collaboration avec les partenaires sociaux (Département, Caisses, AVEMA, CCAS...).



CONTACT

04 74 22 42 65

Loredana Ienco (Coordinatrice développement social local)

NOTRE DOSSIER

De janvier à novembre 2022, la commune de Saint-Denis-lès-Bourg a réalisé un diagnostic des besoins de la population afin d'obtenir un état des lieux de l'existant et d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées par le passé, ainsi que leur utilité. Cette analyse va permettre ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions pertinentes.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

Un outil pour mieux connaître son territoire et appréhender les besoins des habitants.



Grâce à cette ABS, la commune de Saint-Denis-lès-Bourg a réalisé un portrait du territoire et de ses habitants, afin de proposer aux Dionysiens une action sociale répondant aux besoins d'aujourd'hui. Cette analyse quantitative et qualitative permettra également d'évaluer l'offre et l'accueil du CCAS afin d'envisager une évolution des services. Plusieurs axes se dégagent de cette étude.



1 DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

Saint-Denis-lès-Bourg est une ville attractive en raison de sa localisation et des services à la population existants. L'arrivée récente de nouvelles familles au sein de la commune a engendré une diversification de la population et donc davantage de mixité sociale. Cependant, Saint-Denis-lès-Bourg est construite autour de quatre grands quartiers qui semblent parfois imperméables entre eux du fait de la présence des axes routiers.

ENJEUX

- Prendre en compte la part importante de population sénior, tout en conservant une attention particulière sur les jeunes
- Accompagner la diversité des populations pour assurer la mixité sociale (modes d'accueil...)
- Assurer une continuité du territoire entre les quartiers

PROJETS À METTRE EN PLACE

Pour renforcer la mixité sociale et accueillir l'ensemble des populations, deux axes de travail ont été définis :

- Révision du PLU (**voir page 12**)
- Contrat de mixité sociale afin de s'assurer que tous les outils juridiques, financiers et opérationnels envisageables sont déployés pour combler le déficit en logements sociaux. Ce contrat est une feuille de route qui décrit la façon dont la ville produira du logement social.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

■ HAUSSE RÉGULIÈRE DE LA POPULATION



AVEC UN SOLDE MIGRATOIRE DE **+ 1,4 %**

■ UNE POPULATION RELATIVEMENT ÂGÉE



31 % DES HABITANTS ONT PLUS DE 60 ANS
11 % ONT PLUS DE 75 ANS

■ UNE POPULATION MAJORITAIREMENT COMPOSÉE DE



RETRAITÉS **(35 %)** | PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES **(16 %)** | EMPLOYÉS **(15 %)**

2 PETITE ENFANCE

LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS REPRÉSENTENT **2,9 % DE LA POPULATION**, CE QUI EST LÉGÈREMENT EN DEÇÀ DE LA MOYENNE DE L'AGGLOMÉRATION (**3,2 %**)



85 % DES FAMILLES AVEC UN ENFANT DE MOINS DE 3 ANS SONT DANS UNE SITUATION DANS LAQUELLE LE PARENT SEUL OU LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT

Du côté de la petite enfance, l'offre d'accueil théorique est importante (90 places pour 100 enfants), cependant, ce constat doit être relativisé en raison de la baisse du nombre d'assistantes maternelles et du nombre de places ne bénéficiant pas toujours aux habitants de la commune.

On notera ainsi la présence d'un pôle petite enfance permettant d'accompagner les familles grâce à un multi-accueil et un relais petite enfance.

Le multi-accueil est d'ailleurs un mode de garde de plus en plus demandé, même si l'accueil par des assistantes maternelles reste majoritaire.



ZOOM

► Les besoins en termes d'amplitude horaire au sein du multi-accueil ont connu une forte augmentation ces dernières années

► Des difficultés d'attention ont été constatées chez certains enfants en raison de l'exposition aux écrans dès le plus jeune âge



ENJEUX

Afin de répondre aux attentes des familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- Diversifier et augmenter les moyens de garde : développement de l'offre d'accueil collectif, accompagnement des familles vers l'accueil individuel, renforcement de l'attractivité du métier d'assistante maternelle
- Sensibiliser et accompagner des parents aux enjeux éducatifs actuels

PROJETS À FINALISER/ À POURSUIVRE

- Création d'une micro-crèche associative afin de répondre à la demande d'accueil de jeunes enfants
- Projet éducatif local (PEL) pour accompagner les parents avec tous les services existants sur la commune

PEL



4 FAMILLES

Saint-Denis-lès-Bourg est une ville au profil relativement familial. En effet, **36 % des couples avec enfants comptent parmi les familles dionysiennes.**

On note cependant une augmentation des familles monoparentales.



3 ENFANCE JEUNESSE

La **population des 3-14 ans a connu une augmentation marquée**, ce qui a naturellement entraîné une augmentation des effectifs au sein des écoles et du collège de la commune.

À la suite de la crise sanitaire, on note des difficultés d'apprentissage ou à se réadapter à la vie collective chez certains jeunes.

On peut constater que le PEL est un outil qui permet une coordination importante entre les acteurs du secteur enfance jeunesse.

Du côté des **18-24 ans et des 25-29 ans, ils sont moins présents à Saint-Denis-lès-Bourg**, qu'ils ne le sont sur le reste de l'agglomération.

On notera également qu'une part des jeunes titulaires d'un emploi stable (CDI ou fonction publique) est bien plus importante qu'ailleurs.

ENJEUX

- Prise en compte de l'augmentation des effectifs au sein des établissements scolaires et des accueils périscolaires
- Poursuite des actions d'accompagnement des élèves en difficulté
- Mise en œuvre des actions du PEL

PROJETS À METTRE EN PLACE

À travers la mise en œuvre du PEL (projet éducatif local), les objectifs suivants pourront être atteints :

- Renforcer la collaboration entre les partenaires éducatifs
- Accompagner les élèves dans leur scolarité/apprentissage
- Développer une conscience écologique et environnementale
- Éveiller à la culture et au numérique

De plus, un projet de rénovation de l'école des Vavres est en cours d'étude. Construite en 1972, elle accueille aujourd'hui les classes de maternelle. Le bâtiment datant de plus de 40 ans fait l'objet actuellement d'études techniques en vue d'une réhabilitation.

Le centre du village sera également aménagé avec la mise en place de nouveaux jeux pour permettre aux enfants de bénéficier d'un espace de détente.



ZOOM

► Le conseil municipal enfants (CME) et le conseil municipal jeunes (CMJ) sont très actifs à Saint-Denis-lès-Bourg et sont mobilisés notamment sur des questions ayant trait à l'écologie et à la citoyenneté.

► Des ateliers numériques sont organisés pour former les enfants et les jeunes à l'usage d'internet et des outils numériques.

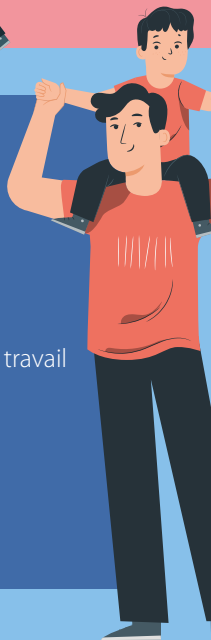
ENJEUX

- Accompagnement des familles les plus en difficulté, notamment les familles monoparentales
- Développement et renforcement d'actions relatives à la parentalité

PROJETS MIS EN PLACE ET À POURSUIVRE

Pour répondre au développement de nouvelles typologies familiales (familles monoparentales, recomposées...) et accompagner les familles dans leur rôle de parents, plusieurs axes de travail sont envisagés :

- Accompagnement à la parentalité via le PEL
- Projet social de Pôle Pyramide
- Projet social de Bout'chou
- Permanences d'assistantes sociales de la CAF
- Présence d'un relais petite enfance pour accompagner les familles



5 SÉNIORS

Le vieillissement de la population de Saint-Denis-lès-Bourg, s'il suit la tendance locale et nationale, est cependant plus marqué.

De potentielles situations d'isolement de personnes âgées ont été constatées.

En effet, **le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus a connu une augmentation de 58 % ces dix dernières années.**



Il est important de noter néanmoins que la situation économique des seniors est plus favorable qu'ailleurs.

ENJEUX

Le logement et le maintien à domicile des seniors sont des axes de travail prioritaires pour la municipalité : adaptation des logements, développement d'une offre de petits logements pour le maintien au sein de la commune... Il est également primordial d'identifier la présence d'aidants et les besoins en termes d'accompagnement de ces publics.

En collaboration avec Pôle Pyramide, une analyse est menée concernant les activités de loisirs proposées aux seniors afin de pouvoir diversifier l'offre en fonction des publics : jeunes seniors et seniors plus âgés.

PROJETS À METTRE EN PLACE

Afin de lutter contre l'isolement et/ou la précarité des seniors, mais également de réfléchir à leur mobilité et à une offre de logements adaptés, plusieurs projets sont en cours d'étude :

- Contrat de mixité sociale et extension de la MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) pour permettre aux seniors d'accéder à des logements adaptés sans quitter la commune
- Réflexion sur les aides au maintien à domicile en partenariat avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique)
- Réflexion sur l'accompagnement des aidants, en lien avec la MARPA

6 LOGEMENT ET HABITAT

Le nombre de logements présents sur la commune a connu une évolution régulière au cours des dernières décennies.

Cependant, une tension a été identifiée sur le parc de logements sociaux en raison d'un faible taux de vacance, malgré une offre en hausse. On notera que le parc des logements de la commune est principalement adapté au profil familial des Dionysiens et que les habitants sont majoritairement propriétaires.



ENJEUX

Afin de répondre aux demandes et à l'évolution de la population, différents points doivent être étudiés :

- Construction de 400 à 600 logements d'ici une quinzaine d'années
- Renforcement de la mixité sociale, notamment entre les quartiers
- Adaptation du parc aux besoins de la population : logements de petite taille (seniors, familles monoparentales)

PROJETS À METTRE EN PLACE

Afin d'adapter les logements aux nouvelles compositions familiales, la commune travaille sur :

- Le contrat de mixité sociale
- La révision du PLU (**voir page 12**)

Une réflexion devra être également menée concernant l'évolution du coût des logements.

7 PRÉCARITÉ ET ACTION SOCIALE

À Saint-Denis-lès-Bourg, les foyers sont relativement favorisés et les inégalités de revenus sont moins importantes qu'ailleurs.

Si une part limitée de foyers sont en grande précarité, il est important de noter la présence de travailleurs précaires au sein de la commune.



ZOOM SUR LE CCAS

Le CCAS (Centre communal d'Action sociale) propose des aides facultatives diversifiées à destination de la population.

ENJEUX DU CCAS

- Réviser les critères d'attribution des aides facultatives pour accompagner davantage de familles qui pourraient en avoir besoin
- Communiquer efficacement auprès de la population pour une meilleure identification
- Travailler avec les partenaires sociaux afin d'élargir les prestations proposées à destination de nouveaux publics (séniors, familles ayant des besoins de matériel informatique...)



À NOTER

L'offre en matière d'accès au droit est très développée à Saint-Denis-lès-Bourg (**voir page 4**).

ENJEUX

- Identification des publics les plus fragiles
- Poursuite des actions visant à faciliter l'accès au droit
- Réflexion à mener sur les tarifs proposés par Pôle Pyramide (périscolaire, cantine, extrascolaire)

PROJETS À METTRE EN PLACE

Afin d'accompagner les habitants en situation d'urgence sociale, plusieurs pistes de réflexion ont été proposées :

- Meilleure orientation des demandes
- Création d'un logement d'urgence



ZOOM SUR LE NUMÉRIQUE

► Face à la numérisation des procédures ayant entraîné des difficultés relatives à l'accès au droit, la commune a recruté un conseiller numérique et le centre social a développé des ateliers pour former les publics aux usages numériques (**voir page 4**).

8 SANTÉ ET HANDICAP

Un pôle santé est présent à Saint-Denis-lès-Bourg, mais il est important de mentionner que le renouvellement des professionnels de santé, à la suite de départs à la retraite massifs, est difficile.

Il a pu être constaté que seulement **4 % des habitants n'ont pas déclaré de médecin traitant** et que **45 % n'ont pas consulté un dentiste depuis deux ans**.

Les bénéficiaires de prestations liées au handicap sont en hausse.

On notera que la commune est mobilisée pour mener des actions en faveur de la sensibilisation au handicap.



ENJEUX

- Identification de potentiels bénéficiaires de droits en santé
- Poursuite des actions de prévention
- Renouvellement des professionnels de santé
- Travail mené par le CCAS sur la mobilité des personnes en situation de handicap

PROJETS À METTRE EN PLACE

- Diagnostic territorial de santé afin de renforcer les actions de prévention et de développer un réseau de professionnels de santé pour améliorer l'orientation des habitants et la coordination entre les acteurs
- Mieux connaître le contexte médical du territoire (s'inscrit dans le projet mené par l'agglomération sur la démographie médicale)
- Réflexion sur l'hébergement des internes lors de leurs stages

9 EMPLOI

L'insertion professionnelle semble réussie à Saint-Denis-lès-Bourg avec un **taux d'activité de 77 % sur la commune** (ce taux est de 74 % à l'échelle nationale). Le bassin d'emploi est cependant situé majoritairement à l'extérieur de la commune, avec **77 % des actifs qui travaillent à l'extérieur**.

On notera également des écarts de salaire importants entre les hommes et les femmes, et un travail à temps partiel plus présent chez les femmes que chez les hommes.



ENJEUX

- Poursuite des actions locales pour faciliter l'insertion professionnelle
- Réfléchir à des alternatives à la voiture pour favoriser les mobilités douces

PROJETS MIS EN PLACE

Afin de favoriser l'emploi des plus précaires et accompagner le retour à l'emploi, Pôle Pyramide vous accompagne dans vos démarches (**voir page 4**) :

- Point info emploi
- Conseiller numérique
- Permanences d'écrivains publics
- Permanences d'assistantes sociales



ZOOM SUR LA MOBILITÉ

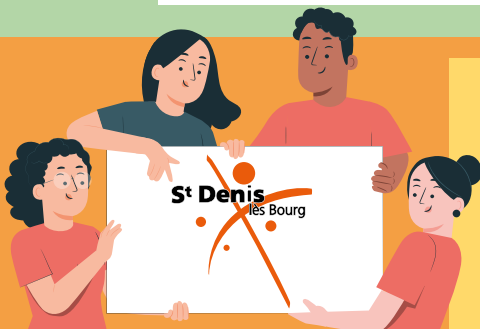
► Le bassin d'emploi est situé à l'extérieur de la commune, ce qui nécessite une capacité de mobilité accrue chez les actifs de Saint-Denis-lès-Bourg. La voiture est le principal moyen de transport pour les actifs (88 %), et seuls 8 % des ménages ne disposent pas d'un véhicule automobile.

10 VIE LOCALE

Le tissu associatif de la commune est important et la vie locale y est dynamique. Cependant, les associations peinent à attirer des bénévoles et à mobiliser de nouveau les habitants. On notera que de nombreux projets interassociatifs sont développés autour d'une thématique commune.

Du côté des licenciés sportifs, leur nombre est important chez les jeunes, mais également chez les hommes.

Enfin, **Saint-Denis-lès-Bourg est pleinement engagée dans une dynamique de lien entre les habitants**, notamment avec les réunions de quartiers, les animations proposées par la médiathèque ou encore le café habitants...



ENJEUX

- Fédérer les associations entre elles, créer une dynamique et des partenariats
- Adapter les activités associatives à la diminution du nombre de bénévoles
- Développer des actions visant à renforcer la participation citoyenne

PROJETS À FINALISER/ À POURSUIVRE

- Poursuivre l'accompagnement des associations en maintenant l'appui financier et logistique, et notamment à Pôle Pyramide
- Renforcer le bénévolat en travaillant en collaboration avec Pôle Pyramide
- Fédérer les associations entre elles en développant des projets interassociatifs impulsés par la commune et en poursuivant le soutien financier
- Renforcer le bien vivre ensemble et créer du lien entre les habitants, notamment avec les réunions publiques et les rencontres de quartiers, mais également avec les temps consacrés à l'accueil des nouveaux arrivants

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Sa révision a commencé

Le Plan local d'urbanisme (PLU) regroupe l'ensemble des différents documents d'urbanisme visant à assurer le développement urbain des communes. C'est l'outil de référence en matière d'aménagement du territoire et de renouvellement urbain. Si ce document est le garant d'une certaine harmonie sur le territoire, il sert également de base d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.



En règle générale, le PLU s'articule autour de trois objectifs centraux :

- **Préserver** l'habitat, le patrimoine, l'environnement et la qualité de vie des administrés
- **Planifier** les grandes orientations stratégiques sur le long terme
- **Réglementer** pour contrôler l'urbanisme

La commune de Saint-Denis-lès-Bourg va réévaluer son PLU (2008-2020). Cette procédure s'étendra de juillet 2023 au printemps 2025. Les objectifs de cette révision sont :

- **Évaluer l'urbanisation** de la commune depuis 2008 et s'assurer de sa pertinence et de son adéquation par rapport aux objectifs initiaux et aux besoins actuels
- **Prendre en compte les nouveaux enjeux** (ou leur évolution) tant sociaux, sociétaux, environnementaux que réglementaires
- **Définir une trajectoire de développement** de la commune pour les 15 ans à venir

À noter : à chaque phase de la révision, des réunions publiques et/ou des ateliers participatifs seront proposés aux habitants.

Saint-Denis-lès-Bourg, Bourg-en-Bresse, Péronnas et Viriat vont désormais coordonner leurs PLU afin de développer une synergie et d'assurer une cohérence au niveau du pôle urbain.

D'autre part, la loi climat énergie qui s'inscrit dans le prolongement des engagements pris par le gouvernement français dans le cadre de l'accord de Paris et qui a pour objectif une neutralité carbone en 2050, s'impose dorénavant aux collectivités qui vont devoir faire évoluer les modes de construction et d'aménagement du territoire.

Ce projet de loi énergie climat fixe de nouveaux grands objectifs énergétiques et climatiques pour la France, à commencer par l'atteinte de la neutralité carbone. Pour y parvenir, l'objectif est de diviser au moins par 6 les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les différentes mesures adoptées dans le cadre de cette loi, la lutte contre les passoires thermiques fait partie de ses axes principaux. Ainsi, l'objectif est de rénover toutes les passoires thermiques d'ici 10 ans.

TRAVAUX

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

Avant toutes démarches de travaux, renseignez-vous en mairie afin de connaître les démarches à réaliser.

LÉGENDES :

- DP** : Déclaration préalable de travaux
- PC** : Permis de construire
- U** : Zone urbaine

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

- **PC** : (recours à un architecte au-delà de 150 m²)

FAÇADE

- **DP** : Rénovation de façade (si différent de l'existant), isolation par l'extérieur

TOITURE

- **DP** : si différent de l'existant

FENÊTRES DE TOIT, PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES CLIMATISATION et POMPE A CHALEUR EN FAÇADE

- **DP**

VOTRE DEMANDE EN 6 ÉTAPES

- 1- Renseignez-vous sur les règles applicables sur votre terrain
- 2- Déposez votre dossier en ligne ou en mairie
- 3- Instruction de votre demande
- 4- Votre demande est examinée par le service urbanisme
- 5- Délivrance de l'autorisation d'urbanisme si le dossier est conforme au PLU
- 6- Déposez votre DAACT*

*DAACT = déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux

ABRI DE JARDIN, ANNEXE

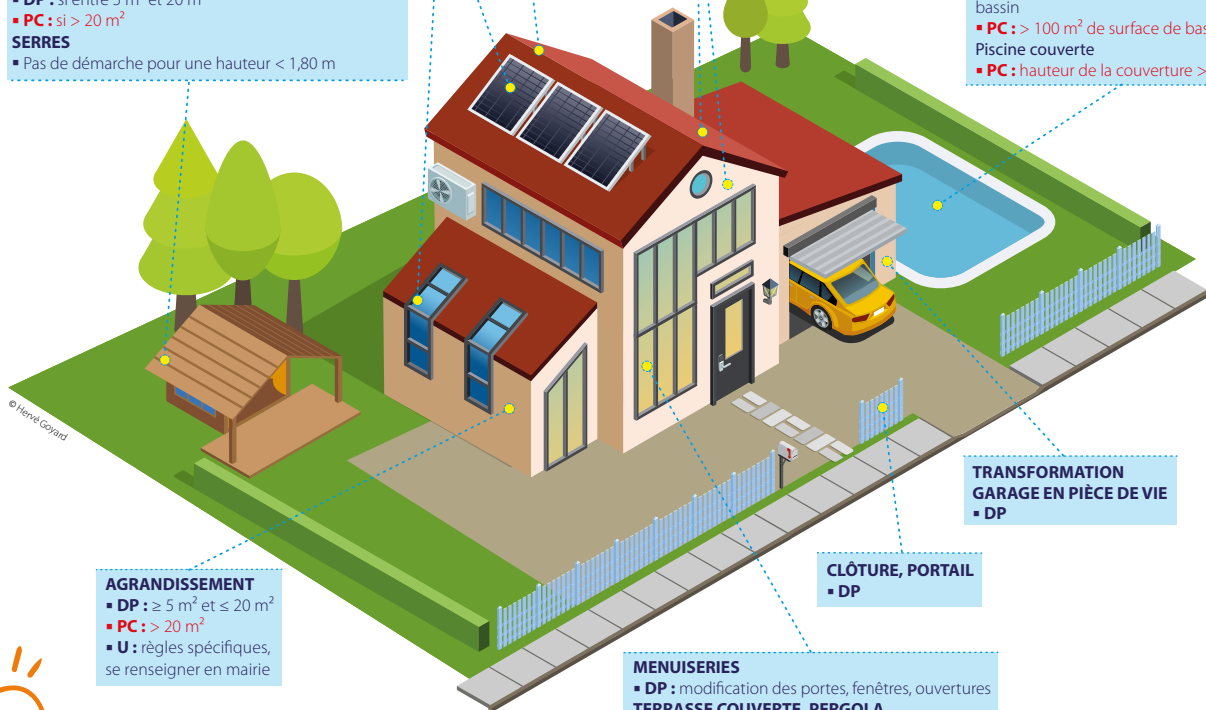
- **DP** : si entre 5 m² et 20 m²
- **PC** : si > 20 m²

SERRES

- Pas de démarche pour une hauteur < 1,80 m

PISCINE ENTERREE OU NON

- Bassin non couvert
- **DP** : > 10 m² et < 100 m² de surface de bassin
- **PC** : > 100 m² de surface de bassin
- Piscine couverte
- **PC** : hauteur de la couverture > 1,80 m



TRANSFORMATION GARAGE EN PIÈCE DE VIE

- **DP**

CLÔTURE, PORTAIL

- **DP**

MENUISERIES

- **DP** : modification des portes, fenêtres, ouvertures

TERRASSE COUVERTE, PERGOLA

- **DP** ou **PC** selon la surface

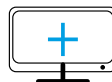
AGRANDISSEMENT

- **DP** : ≥ 5 m² et ≤ 20 m²
- **PC** : > 20 m²
- **U** : règles spécifiques, se renseigner en mairie



Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne par le téléservice dédié : portail.siea-sig.fr/sve/#/001344

L'absence d'autorisation d'urbanisme est pénalisante lors d'une cession de propriété.



RÈGLEMENT DU PLU

www.stdenislesbourg.fr
rubrique Vos démarches/
urbanisme et publicité.



RETOUR EN IMAGES



1

1 Forum des associations



2

2 Ciné plein air



3

3 Fête patronale



4

4 50 ans du Club amitié rencontre



5

5 50 ans du Comité de fleurissement & des Amis de la Veyle



6

6 Inauguration de la mairie



7

7 20 ans de St-Denis Dojo

AMÉNAGEMENT & TRAVAUX

► RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les travaux ont démarré



Comme convenu, les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ont démarré durant les congés d'été :

- **Première semaine de juillet :** dépose du réseau de chauffage urbain aux abords de la partie qui sera démolie
- **Juillet :** travaux de curage par le démolisseur

- **Du 2 au 18 août :** travaux de démontage
- **Du 21 au 25 août :** travaux de démolition
- **Du 28 août au 8 septembre :** construction du nouveau réseau de chauffage urbain



> À NOTER <

Le démontage de la toiture de la partie conservée interviendra durant les vacances de la Toussaint afin de maintenir le bâtiment hors d'eau dans l'attente des travaux de rénovation et de renforcement de la charpente métallique.

► ROND-POINT MERMOZ

Les travaux sont terminés

Les travaux du rond-point Mermoz ont été achevés fin juillet et la rocade a ainsi pu être rouverte à la circulation. Les panneaux ont été posés fin août et l'engazonnement des abords a été réalisé début septembre. Attendu depuis de longues années, le rond-point réalisé conjointement par le Département, Grand Bourg Agglomération et les communes de Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas est opérationnel conformément au planning depuis la fin du mois de juillet.

Il permet de sécuriser ce carrefour « de la Croix », accidentogène, et de marquer

l'entrée de la commune, tout en :

- Favorisant la traversée de la rocade
- Limitant la vitesse sur la rocade
- Amorçant un cheminement piéton et cycliste pour relier le quartier Mermoz au centre de Saint-Denis-lès-Bourg

> À NOTER <

En parallèle de ces travaux réalisés par le Département, la municipalité a installé un aménagement de réduction de la vitesse ainsi qu'une chicane sur le chemin des Flèches, au niveau du hameau de la Grange.



VIE LOCALE & ASSOCIATIONS

► DES TRANSFORMATEURS ONT ÉTÉ DÉCORÉS

Le transformateur à l'intersection des rues Chopin, Berlioz et Vivaldi a été peint en juillet par les riverains et une artiste locale, Claire Laurent.

La fresque a été imaginée en fonction des commentaires des riverains et porte sur le thème de la musique et de la nature.

En octobre, deux autres transformateurs ont été peints également : le premier

situé au croisement de la rue des Cadalles et du chemin des Oures et le second dans le quartier des Viards, au niveau des nouveaux lotissements, ce qui porte à six le nombre de transformateurs décorés.



► LA COMMUNE A ADHÉRÉ À LA FNCOF

La Fédération nationale des Comités et Organismes de Festivités (FNCOF) est le porte-drapeau des traditions festives françaises, en métropole et outre-mer. Reconnue par l'État, elle défend et accompagne au quotidien les associations et les collectivités.

La FNCOF défend en effet les organisateurs d'événements ou les bénévoles auprès des pouvoirs publics, en les aidant à se plier aux impératifs administratifs et à faire face à l'augmentation du nombre de contraintes juridiques. Elle les soutient dans la mise en œuvre d'animations et d'événements festifs, culturels,

artistiques, récréatifs. Elle les met en relation avec les artistes et les prestataires du monde de la fête, qui peuvent ainsi se faire connaître sur le réseau national de la fédération. La FNCOF est aussi une organisation représentative auprès des instances publiques. Membre de groupes de travail nationaux, elle participe activement au développement des fêtes et festivals en France. En adhérant à la FNCOF, la municipalité poursuit son accompagnement auprès des associations. Ces dernières vont pouvoir bénéficier de nombreux avantages (large réseau, conseils, soutien et formations, avantages droits d'auteur, assurances...).



POUR EN SAVOIR PLUS
<https://fncof.com>

ENFANCE & JEUNESSE

► RENTRÉE SCOLAIRE

Tout le monde a eu plaisir à se retrouver

Des élus de la Commission éducation enfance jeunesse, accompagnés du maire et de l'adjointe, ont assisté à cette rentrée à l'école du Village ainsi qu'à l'école des Vavres.

Effectifs 2023-2024

Pour le groupe scolaire du Village, les maternelles comptent 4 classes pour 97 élèves, et l'élémentaire 8 classes pour 206 élèves, soit 303 élèves. L'effectif est en baisse par rapport à l'an dernier (baisse du nombre d'enfants nés en 2020, baisse du nombre d'élèves en petites sections).

L'école maternelle des Vavres compte 5 classes pour 122 élèves. L'effectif est en légère hausse. En raison de la carte scolaire, certains enfants de la commune fréquentent l'école des Lilas ainsi que celle du Peloux (environ 90 élèves).

Le collège Yvon Morandot compte 630 élèves pour 23 classes. L'effectif est en hausse. Une septième classe de 6^e a ouvert cette année. Il faut noter que le collège accueille des enfants de la commune, mais également du secteur ouest de l'agglomération.

Départs & arrivées

Bienvenue à Gaëlle Carpentier, nouvelle directrice aux Vavres, à Magatte Dembele, nouvelle agente de restauration aux Vavres, ainsi qu'à Nathalie Picard et Dimitri Portal, respectivement nouvelle principale et nouveau principal adjoint du collège. Nous souhaitons une bonne continuation à ceux qui sont



partis à la retraite ou en mutation : Dominique Perrin, Denis Guillaumond et Raphaël Nicollet. Merci pour leur implication et les partenariats avec la commune. Merci également à Sandrine Martinand de Pôle Pyramide.

Des travaux ont été effectués cet été (liste non exhaustive)

Les services techniques ont réalisé des travaux à l'école du Village : installation de jeux thermocollés dans la cour de la maternelle, mise en accessibilité de la cour élémentaire et remplacement des copeaux des noues... Aux Vavres, ils ont installé du mobilier et procédé à des réparations.



1 La kermesse du Sou des écoles le 30 juin



2 Présentation des activités réalisées par les CME / CMJ lors du conseil municipal du 5 juillet

MÉDIATHÈQUE

AGENDA DES ANIMATIONS

► Octobre

- **Du 27 septembre au 25 octobre** : exposition « *Mon petit point m'a dit* » sur l'histoire du braille
- **Samedi 7 de 9 h 30 à 12 h 30** : « *Tu t'es vu quand t'as lu ?* », comité lecture adultes – entrée libre
- **Samedi 14 à 10 h et à 11 h** : deux séances de contes numériques pour les enfants – sur inscription
- **Mercredi 18 de 10 h à 12 h** : ateliers créatifs (dessins, peinture, écriture en braille...) pour l'action nationale La Grande Lessive – tout public – sur inscription – accrochage des œuvres jeudi 19 octobre – en lien avec Pôle Pyramide
- **Mercredi 25 de 10 h à 11 h** : séance de contes pour les enfants avec Delphine Debiesse
- **Vendredi 27 de 14 h 30 à 17 h** : spectacle « *Au cœur de la Môme* » – Piaf (chant et accordéon) – public sénior – sur inscription – salle du foyer

► Novembre

- **Vendredi 10 de 16 h à 22 h** : grande soirée jeux – En lien avec Pôle Pyramide
- **Mercredi 15 à 10 h** : lecture d'histoires en Langue des Signes – tout public – sur inscription

► Décembre

- **Vendredi 1^{er} de 18 h 30 à 21 h** : soirée soupe et contes – sur inscription. En lien avec Pôle Pyramide
- **Samedi 2 de 9 h 30 à 12 h 30** : « *Tu t'es vu quand t'as lu ?* », comité lecture adultes – entrée libre
- **Samedi 16 matin** : spectacle « *Quousque Tandem* » (action Premières Pages), sieste musicale – petite enfance – sur inscription
- **Mercredi 20 de 16 h à 18 h** : histoires et papillotes – sur inscription – en lien avec Pôle Pyramide

Toutes les animations sont gratuites et ont lieu à la médiathèque sauf indications.

> L'INFO EN PLUS <

L'accès à la médiathèque est gratuit pour tous (habitants et extérieurs, adultes et enfants). N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter de la médiathèque via le portail en ligne pour rester informé de son actualité.

En lien avec la médiathèque départementale, vous pouvez accéder à plus de 15 000 films.

► **En un clic sur :**
mediatheque.stdenislesbourg.fr



COUPS DE CŒUR DE GUÉNOLA & FABIENNE



Roman policier ado

GRIFFES

de Malika Ferdjoukh

Fin du XIX^e siècle, dans le village anglais de Morgan's Moor, en plein hiver... Des meurtres sont perpétrés avec une mystérieuse griffe... Deux policiers de Scotland Yard sont appelés pour résoudre l'enquête, celle-ci sera longue et pleine de rebondissements. Des personnages attachants, des dialogues pleins d'humour et une ambiance très british!

Ce roman est un régal!



DVD (série)

THE CROWN

Une série qui retrace la vie de la Reine Élisabeth II! Très intéressante : on découvre le quotidien de la royauté (vie de famille, politique, protocole, histoire du Royaume-Uni).

Gros coup de cœur!



Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent la réussite dans vos projets, la santé et l'épanouissement pour l'année 2024

JANVIER

- 4 ou 11 Mairie — Vœux du Maire — Gymnase — 18 h
- 5 au 7 Olympique St Denis (OSD) — Tournoi de foot Vétérans — Gymnase — Journée et soirée
- 16 Club Amitié Rencontre — Concours de belote à la vache — Lieu à définir — 13 h 30
- 19 Médiathèque — Nuit de la lecture — Médiathèque
- 19 Ain Nature Santé — Conférence — Fabrique — 20 h
- 20 Tennis de Table Saint-Denis — Compétition — Gymnase — Salle d'éveil corporel
- 20 et 21 Olympique St Denis (OSD) — Tournoi de foot féminin — Gymnase — Journée
- 27 Amicale des Donneurs de Sang — Concours de belote à la vache — Buellas — 14 h

FÉVRIER

- 3 Tennis de Table Saint-Denis — Compétition — Gymnase
- 3 Comité des fêtes — Vente tête de veau à emporter — Chaufferie — 9 h 30 à 11 h
- 4 Sou des Écoles — Loto — Collège Yvon Morandat
- 10 Tennis de Table Saint Denis — Compétition — Gymnase
- 11 Accords Musique — Matinée thème « Carnaval des animaux » — La Ferme — 16 h
- 15 Comité de Fleurissement — AG et remise des prix — La Ferme — 20 h
- 16 Ain Nature Santé — Conférence — La Ferme — 20 h
- 17 ACS — Journée sportive — Gymnase (omnisports)
- 24 et 25 Saint Denis Dojo — Open Bresse Judo — Gymnase
- 24 et 25 Assoc. Œnologique Dyonisienne & L.A.D.L.Veyle — Salons des Vins — Astroboules

MARS

- 9 Tennis de Table Saint Denis — Compétition — Gymnase
- 10 Roc'Altitude — Coupe de l'Ain — Gymnase
- 15 Ain Nature Santé — Conférence — La Ferme — 20 h
- 16 Tennis de Table Saint Denis — Compétition — Gymnase
- 16 Amicale des Donneurs de Sang — AG et repas — Buellas — 19 h
- 17 Accords Musique — Matinée fin de résidence d'artiste — La Ferme — 9 h à 19 h
- 19 Mairie et Anciens Combattants — Cessez-le-feu en Algérie — Monument aux morts
- 19 Amicale des Donneurs de Sang — Collecte de sang — Saint-Rémy — 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h
- 22 Comité de Fleurissement — Vente à emporter — Bressiflette — Placette accès Médiathèque — 16 h à 18 h

AVRIL

- CCAS — Après — Midi festif
- 7 Accords Musique — Matinée Latino — La Ferme — 9 h à 19 h
- 8 Accords Musique — Restitution projet scolaire — La Ferme — 16 h 15 à 17 h 15
- 13 Tennis de Table Saint Denis — Compétition — Gymnase — Salle d'éveil corporel
- 14 Interclasse 4 et 9 — Banquet des conscrits — Astroboules (apéritif) et gymnase
- 15 Amicale — Matefaïms — La Ferme
- 19 Ain Nature Santé — Conférence — La Ferme — 20 h
- 20 et 21 Comité des Fêtes — Festival de la Bière — Gymnase (hall et salle d'éveil)

MAI

- 3 Comité de Jumelage de Schutterwald — Marché européen
- 4 Tennis de Table Saint Denis — Compétition — Gymnase
- 4 Ain Bounty Poker — Tournoi — Lieu à définir
- 4 et 5 La Boule joyeuse — Éliminatoires en double — Stabilisé, Clos Marchand
- 8 Mairie et Anciens Combattants — Commémoration de l'Armistice de 1945 — Monument aux morts
- Du 9 au 11 Aïkido — Stage national — Gymnase
- 12 Maisnie du Chevalier Bragon — Stage international escrime ancienne — Gymnase
- 12 Comité de Fleurissement et Club Amitié Rencontre — Marché aux plantes et vente de tartes — Parking salle des fêtes — Matinée

- 17 Ain Nature Santé — Conférence — La Ferme — 20 h
- 20 MARPA — Vide-Grenier — MARPA
- 21 Amicale des Donneurs de Sang — Collecte de sang — Buellas — 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h
- 22 La Boule joyeuse — Challenge Mouniau — Clos Marchand
- 25 Team Tractosaures/CDF — Tractosaures
- 31 Olympique St Denis — Concours de pétanque — Stabilisé — À partir de 19 h

JUIN

- 1 ACS — Gala de danse — Gymnase (salle omnisports)
- 8 Olympique St Denis — Tournoi interquartier — Stade — Journée
- 9 Mairie — Elections européennes
- 14 au 16 ACS — Gala culturel — La Ferme
- 15 Saint Denis Dojo — Fête des Grades — Gymnase
- 22 et 23 Comité Bouliste départemental — Fédérales Boulistes — Astroboules, stabilisé
- 22 Accords Musique — Fête de fin d'année — La Ferme — 9 h à 18 h
- 28 Sou des écoles — Kermesse de fin d'année — Gymnase, abords — à partir de 16 h

JUILLET

- Pôle Pyramide — #Summer 2024
- 19 au 21 L.A.D.L.Veyle — Enduro de pêche à la carpe
- 22 La Boule joyeuse — Challenge Mirmand — Clos Marchand
- 23 Amicale des Donneurs de Sang — Collecte de sang — SAINT — RÉMY — 15 h à 19 h
- 19 au 21 Comité des Fêtes — Vogue
- 21 Saint Denis Cyclisme — Course Prix de la Ville

AOÛT

- Médiathèque — Ciné Plein Air — Extérieur
- 16 au 18 L.A.D.L.Veyle — Enduro de pêche à la carpe
- 20 Amicale des Donneurs de Sang — Collecte de sang — Buellas — 15 h à 19 h
- 31 Olympique St Denis — Concours de pétanque — Stade — À partir de 13 h 30

SEPTEMBRE

- Pôle Pyramide — Forum des Associations
- 20 au 22 L.A.D.L.Veyle — Enduro de pêche à la carpe
- 21 La Boule joyeuse — Challenge Le JF — Clos Marchand
- 21 Amicale des Donneurs de Sang — Marche gourmande — Saint-Rémy

OCTOBRE

- 18 au 20 L.A.D.L.Veyle — Enduro de pêche à la carpe
- 29 Amicale des Donneurs de Sang — Collecte de sang — Saint-Rémy — 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h

NOVEMBRE

- 2 CCAS — Repas des aînés — Lieu à définir — 12 h
- 10 Comité de Fleurissement — Loto — Collège Yvon Morandat
- 11 Mairie et Anciens Combattants — Commémoration de l'Armistice de 1918 — Monument aux morts
- 13 Club Amitié Rencontre — Concours de belote à la coinche — Lieu à définir
- 15 au 17 L.A.D.L.Veyle — Enduro de pêche à la carpe
- 16 Amicale des Donneurs de Sang — Vente de saucissons façon donneurs de sang — Parking de Carrefour Market
- 24 Club amitié rencontre — Marché artisanal — Astroboule

DÉCEMBRE

- 1 Sou des écoles — Brocante puériculture — Saint-Rémy — Journée
- 21 St Denis Dojo — Fête de Noël — St Denis Dojo
- 24 Pôle Pyramide — Réveillon de Noël participatif — La Ferme

Tous les vendredis — Marché bio — Aux herbes folles — Esplanade de la Liberté — 15 h 30